

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

élèves Question écrite n° 129680

## Texte de la question

M. Richard Dell'Agnola appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le harcèlement à l'école. Pendant plusieurs jours, les médias se sont intéressés à la question du harcèlement jusqu'à en faire le thème principal de leurs journaux. Le Gouvernement a réagi en créant un numéro vert nationale, en supprimant le profil Facebook des ados malveillants ou encore en diffusant des *spots* à la télévision. Ce phénomène reste à notre époque encore très prononcé car les élèves brimés craignent d'avouer à leurs proches ce qu'ils subissent dans leur établissement scolaire. La sortie de classe est vécue comme une libération. C'est à l'école qu'il faut agir alors que les mesures choisies par l'État semblent entrer en action en dehors des établissements et une fois le harcèlement amorcé. En effet, un élève peut-être la cible d'un acharnement constant jusqu'à souffrir de séquelles psychologiques. Ne faut-il pas agir au sein de l'école en sensibilisant les professeurs et les CPE? Responsabiliser les élèves par la même occasion afin qu'ils comprennent l'impact du harcèlement sur des personnes plus fragiles ? En outre, il faut savoir que les élèves ne sont pas toujours les seuls, les professeurs peuvent aussi être victimes d'harcèlement. En conséquence, il demande si le Gouvernement compte initier une action pédagogique afin de sensibiliser les professeurs et autres acteurs des établissements scolaires pour réduire ce phénomène préoccupant.

## Données clés

Auteur: M. Richard Dell'Agnola

Circonscription: Val-de-Marne (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 129680

Rubrique: Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)